

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Février 2011



n°89

sommaire



BUDGET
2011



TRAVAUX



POLICE



EDITO

Cela me fait «râler» autant que vous. Plus de 200 jours sans gouvernement, c'est un déni de démocratie et un aveu épouvantable et déchirant : la Belgique d'aujourd'hui n'est plus gouvernable.

Rappelez-vous, juste après la chute du gouvernement et bien avant le résultat des élections de juin 2010, j'écrivais dans ce même éditorial : «Quelle folie, Monsieur De Croo (V.L.D.), d'avoir fait échouer les négociations, les nationalistes flamands sortiront renforcés ; ils ne se contenteront pas d'une réforme cosmétique, ils s'attaqueront féroce à notre sécurité sociale et aux mécanismes de solidarité qui sont les derniers garants de l'unité du pays.»

Je souhaitais me tromper en m'exprimant de la sorte mais j'étais encore en dessous de la vérité. J'aurais dû me rappeler les paroles d'un certain Bart De Wever dans un journal néerlandophone, il y a quelques années : «La Belgique va disparaître toute seule et pacifiquement quand il sera devenu, désormais, impossible de former un gouvernement...»

Le scénario est en place. Encore un dernier tour de piste machiavélique pour montrer que toutes les solutions ont échoué. Comme si les libéraux de Messieurs Reynders, Michel et Maingain allaient tout à coup brader Bruxelles et la Wallonie...

Nous allons devoir aller revoter !!!

Il ne reste plus qu'une solution imaginable : **on retourne aux urnes !**

Deux possibilités existent :

- Les partis flamands qui croient encore à la Belgique et à sa valeur ajoutée présentent cette élection comme une sorte de consultation populaire sur l'existence de ce pays magnifique, d'une richesse culturelle exceptionnelle, d'une qualité de vie remarquable et de ressources économiques étonnantes même si, aujourd'hui, elles sont inégalement réparties entre le nord et le sud (bien que cela change très vite...).

Et alors, nos amis flamands ont un réflexe patriotique et se détournent sensiblement de la NVA et de son satellite du CD&V. Alors, on décidera de

continuer à vivre ensemble après avoir réformé les institutions de notre pays dans un sens plus régional.

- Les nationalistes sortent renforcés et dans ce second cas, 180 ans après sa création, ce petit pays de Cocagne va éclater et les différentes régions du pays, **y compris la flamande**, vont entrer dans une période de récession économique sans précédent et qui durera très longtemps. On aura, à la sottise du nationalisme et à l'égoïsme hideux, sacrifié une ou deux générations : celles de nos enfants et de nos petits-enfants.

> **Axel François, votre Bourgmestre.**



PERMANENCES DU BOURGMESTRE TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 9H30 À 11H30

Vous pouvez aussi le contacter au **0474/53 59 04**. Vous avez des questions à poser, des demandes à formuler en matière d'emploi, de logement, de pension, de santé, de mobilité, d'enseignement, de sécurité routière, etc. Dites-le lui.



TRAVAUX



RAMPE D'ACCÈS DE LA POSTE DE VIRGINAL

Nos ouvriers communaux commencent la réalisation de la rampe d'accès de la Poste de Virginal.

Cette rampe permettra aux personnes âgées ou à mobilité réduite d'accéder sans difficulté à notre Poste. Initialement, nous comptions faire effectuer ce travail par des entreprises privées. Le prix demandé (22.385€) nous a fait reculer. Nous avons acheté, nous-mêmes, les pierres bleues (wallonnes) pour un coût de 6.156€. Le travail de placement est effectué par notre personnel sous la conduite de Geoffrey Dutry aidé de Patric Pottier, Jonathan Leunens, Jacques Aubry et Frédéric Stourme.

On peut ainsi démontrer que le travail effectué par nos ouvriers est de qualité et revient moins cher pour nos citoyens et citoyennes. On répond aussi à une demande de la conseil consultatif de la mobilité réduite d'installer deux rampes d'accès, la première à la Poste de Virginal et la seconde au CPAS d'Ittre. Ce qui sera réalisé prochainement.



AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA RUE PLANCHETTE

Prochainement, de grands travaux d'égouttage et de pose d'un collecteur débiteront au centre d'Ittre. Afin de permettre le passage des bus TEC, de faciliter la circulation de nos habitants et l'accès à nos commerçants, nous devons transformer l'entrée de la rue de la Planchette. Ce travail s'est effectué en parfaite collaboration avec les TEC et a nécessité plusieurs essais avec les bus.



EMBELLISSONS NOTRE COMMUNE !

Un talus rempli de ronces défigurait le contournement d'Ittre. J'ai demandé à notre équipe « espaces verts » d'aménager un talus avec des plantes vivaces. Nous pouvons compter sur les conseils de Monsieur Michel Detry, expert en la matière. Ce travail ne sera pas facile car la terre n'est pas de bonne qualité, de nombreuses caillasses y sont présentes mais cela ne décourage pas nos hommes car ils espèrent ainsi confirmer la médaille de bronze remportée au Concours Européen de l'entente florale. Et, qui sait..., accrocher une deuxième fleur à la réputation de notre Village fleuri ?



> Christian Fayt
Echevin des
Travaux



CÔTÉ NATURE

1. Attention, en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Senne, le Plan communal de développement de la nature effectuera une **opération de sauvetage des batraciens** dans le courant des mois de février et de mars.

L'endroit choisi se situe à Haut-Ittre, rue Les Fonds. En même temps, une exposition sur les batraciens et reptiles de nos régions aura lieu à l'école communale d'Ittre du lundi 14 au vendredi 18 février...



2. Le samedi 19 mars aura lieu à Ittre la **nuite de la chouette** en collaboration avec Natagora. Une présentation de nos divers rapaces aura lieu à la salle Planchette. Ensuite, une promenade sera organisée pour découvrir nos différents rapaces nocturnes.

Enfin une promenade...chouette !



3. Vous vous souvenez, au début du mois d'octobre, le PCDN organisait, avec plusieurs partenaires, une **journée découverte de la nature** qui a permis à plus de 500 écoliers de la Commune de découvrir le Bois de Nonnes et de Fauquez.

Le dimanche, plus de deux cent personnes se promenaient au sein de la forêt et ont participé au repas. Cette petite festivité organisée en faveur de CAP 48, a permis de récolter **852,60 €**.

Quel bonheur d'associer la découverte de la nature, la bonne humeur dans le cadre d'une fête et la solidarité.

Merci à tous !

> Christian Fayt, Echevin de...





TRANS'ITTRE - MINIBUS COMMUNAL D'ITTRE

Vous avez déjà utilisé ou êtes des utilisateurs réguliers du minibus communal Trans'lttre.

Alors ceci vous intéresse !

Afin d'améliorer encore le fonctionnement du service et élargir son utilisation à un nombre toujours plus grand de nos concitoyens (en 2010 notre minibus a transporté 2655 personnes !), nous avons décidé de modifier quelque peu le règlement (Collège communal du 17 janvier 2011).

Le coût de son utilisation restera inchangé quand

le véhicule ne sort pas des limites de la Commune. Dans les autres cas, tout en restant parfaitement « démocratique », le prix est adapté en fonction de la distance du trajet. Ce qui, vous en conviendrez, est tout à fait normal.

Le nouveau règlement qui sera d'application au 1er avril 2011 est disponible à l'Administration communale et sur www.ittre.be.

> **Axel François, Bourgmestre**



Tarification Minibus Trans'lttre - 0473/513395	
TARIF 1	1 € aller-retour , sur tout le territoire de la Commune d'lttre.
TARIF 2	2 € trajet simple (4 € aller-retour) , de et vers les communes de : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Nivelles, Tubize, Rebecq, Waterloo.
TARIF 3	2 € de prise en charge + 0,25 € / km : en dehors de ces communes et au-delà de 25 km, avec un maximum de 50 km.



ATTENTION : DE GRANDS TRAVAUX DÉBUTENT DANS LE CENTRE DU VILLAGE D'ITTRE. VOS DÉPLACEMENTS VONT ÊTRE MODIFIÉS PENDANT DES MOIS !

Suite à un retard dû aux conditions climatiques, les travaux de pose des collecteurs (des égouts vers la station d'épuration) ont déjà débuté ou devraient débuter dans le village d'lttre dès ce mois de février.

Ces travaux sont bien sûr indispensables tant pour l'épuration des eaux que pour un meilleur égouttage individuel.

Mais cela signifie que, dans un premier temps, et ce pendant plus ou moins trois mois et demi, sera interdit à la circulation : le tronçon de la RN280 entre le croisement rue du Centenaire/rue Jean Jolly et la rue Basse à partir de la bifurcation vers la rue Planchette.

Toutes les dispositions sont prises pour que ces travaux se fassent le plus rapidement possible, en espérant que la neige ou d'autres intempéries ne nous retombent pas sur la tête.

Afin d'organiser le mieux possible la circulation pendant cette période, voici en résumé les diverses mesures qui seront prises :

- Tous les accès menant au village d'lttre ainsi que la circulation en son sein seront mis en circulation locale (commerces accessibles) ;
- L'entrée principale du village par le rond-point d'Ecueillé en venant de Virginal se fera par la rue Basse en bifurquant par la rue Planchette jusqu'à la place Saint-Remy (Ce tronçon de la

rue Planchette deviendra donc en sens unique vers la place Saint-Remy jusqu'à la rue Basse. L'accès au parking communal se fera par la même voie et non plus par la place Saint-Remy). L'accès à la Commune, CPAS, Relais du Marquis, par la rue Planchette au départ de la place Saint-Remy sera donc interdit ;

- La sortie d'lttre et sa traversée en venant de la rue de la Montagne se fera en sens unique par la rue Haute ;
- Au départ de la Grand-Place vers le centre, il s'agira donc d'une voie sans issue ;
- La rue Jean Jolly et la rue de Baudémont resteront accessibles (football, école communale) sauf quelques jours à la fin des travaux.
- Les bus TEC suivront les mêmes parcours d'entrée et de sortie.

Nous sommes conscients des difficultés que ces travaux vont occasionner, et ce plus particulièrement en ce qui concerne l'accès à certains services publics, ainsi qu'à certains commerces qui perdront beaucoup de clientèle de passage.

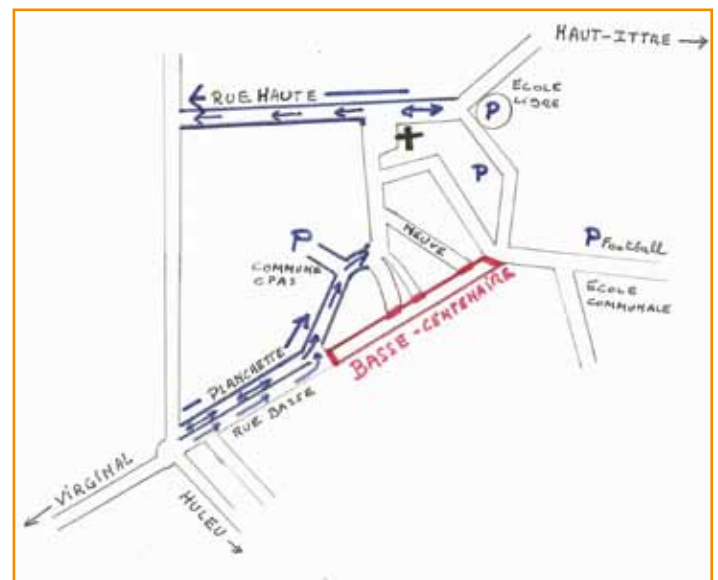
Nous demandons dès lors à nos concitoyens d'être attentifs à continuer, sinon à augmenter leurs courses auprès

de ces commerces de proximité et de qualité auxquels ils tiennent tant.

Merci pour votre compréhension, et restant bien entendu à votre disposition pour toute question complémentaire ou tout problème rencontré.



> **Marc Hordies,**
Echevin de la Mobilité
et de l'économie locale



CANDIDATURES OUVERTES AU SEIN DES CONSEILS CONSULTATIFS COMMUNAUX (C.C.C.)¹

- Conseil consultatif pour la politique du «budget participatif» : 1 mandat à pourvoir.
- Conseil consultatif pour la politique de «l'économie durable et l'emploi local» : 1 mandat à pourvoir.
- Conseil consultatif pour la politique de la «jeunesse» : 1 mandat à pourvoir.
- Conseil consultatif pour la politique de la «mobilité» : 1 mandat à pourvoir.
- Conseil consultatif pour la politique des «sports» : 3 mandats à pourvoir.

- Conseil consultatif pour la politique de la «mobilité réduite» : 1 mandat à pourvoir.

Comment devenir membre d'un Conseil consultatif ?

Envoyez votre candidature au Collège communal par courrier (rue Planchette, 2 – 1460 Ittre) ou par courriel à l'attention de Monsieur Angel Antuna : a.antuna@ittre.be.

Date ultime de recevabilité des candidatures :
le vendredi 19 février 2011 à 16h.

Délibération du Conseil communal sur le choix des candidats : le mardi 22 février 2011.

C'est quoi un C.C.C. ?

Un espace de dialogue et de concertation

A quoi ça sert un C.C.C. ?

Porter sa voix en droite ligne aux instances communales (Collège et Conseil)

Quel temps y consacrer ?

En moyenne, les C.C.C. se réunissent 10 fois par an rémunéré

> **Claude Debrulle, Echevin de la Participation**

(¹) Pour en savoir plus sur les Conseils consultatifs, voir le Bulletin communal n°88 de janvier 2011 p.2 : «la démocratie participative à Ittre»



LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE 2011 DU COLLÈGE COMMUNAL

La politique générale et financière 2011 de la majorité communale Ittre Plus/P.A./Ecolo est marquée, dans la continuité et l'innovation, toujours des mêmes valeurs de rigueur, de solidarité, d'équilibre et de transparence appliquées au cours des quatre exercices budgétaires précédents.

LES EFFETS DE LA CRISE.

Cependant, cette année encore, cette politique générale et financière doit continuer à intégrer cette douloureuse et injuste variable qui a déboulé soudainement en novembre 2008, qui s'est amplifiée en 2009, qui a persisté à faire sentir ses néfastes effets en 2010 et dont on peut craindre qu'elle se prolonge encore en 2011 : il faut encore et toujours parler de cette débâcle bancaire internationale, née aux États-Unis d'Amérique, qui a gangrené l'ensemble du système financier mondial et qui a obligé nos États, à coup de centaines de milliards de dollars, à renflouer un marché de capitaux déréglé et mondialisé. Aujourd'hui, c'est ce même marché des capitaux, refinancé par les États, qui s'attaque successivement à certains d'entre eux en mettant en cause leurs déficits budgétaires liés au refinancement bancaire et en exigeant des politiques d'austérité à tous les niveaux de pouvoirs, y compris au plan local.

Notre commune n'échappe pas depuis trois ans aux séquelles de cette situation. Ainsi, si l'on compare quelques postes significatifs de recettes communales entre les budgets 2008 – avant la crise – et celui projeté pour 2011 – pendant la crise –, que constate-t-on (cf tableau ci-dessus) ?



Soit un manque à gagner de l'ordre de 290.000 euros, sans parler des 56.000 euros de subventions supplémentaires au C.P.A.S, accroissement directement lié à l'aggravation de la situation sociale de nouvelles victimes de la crise économique et à une diminution des subsides régionaux à l'aide sociale.

L'ABSENCE D'UN GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE PLEIN EXERCICE

À ces pertes de recettes liées à la crise financière internationale, il faut aussi ajouter la renonciation à des recettes communales importantes en raison de l'absence d'un gouvernement fédéral de plein exercice.

En effet, après mûre réflexion, le Collège communal a décidé de renoncer à poursuivre le contentieux judiciaire l'opposant aux opérateurs de sites gsm installés sur le territoire de la commune. Ce contentieux – vieux de dix ans – aurait pu trouver une solution satisfaisante pour la Commune avec le vote de la proposition de loi C.D.H interprétative de l'article 98 de la législation applicable. Malheureusement, l'adoption de cette disposition légale est renvoyée à un avenir indéterminé en raison de la situation politique fédérale.



Cette renonciation représente un remboursement de 222.000 euros (taxes plus intérêts) auquel il faut ajouter la perte d'une prévision budgétaire de 27.500 € pour l'exercice 2011.

Cette perte de 249.500 euros est d'autant plus douloureuse que – même si elle est compensée par une recette puisée dans la réserve budgétaire

COMPARAISON DES RECETTES COMMUNALES 2008-2011

Intitulé	2008	2011	Différence
FORCE MOTRICE	980.000,00 €	850.000 € ¹	- 130.000 €
COMPENSATION PLAN MARSHALL	124.169 € ²	70.905,00 €	- 53.264 €
RECETTES DE PLACEMENT	72.035,00 €	42.035,00 €	- 30.000 €
DIVIDENDES DEXIA	57.401,00 €	17.880,00 €	- 39.521,00 €
INTÉRÊTS SEDITEL	24.105,00 €	16.379,00 €	- 7.726,00 €
DIVIDENDES SWDE	33.039,00 €	4.541,00 €	- 28.498,00 €
TOTAL			- 289.009,00 €

¹ 100.000 € de plus qu'en 2010 en raison d'une amélioration progressive de la production de l'entreprise DUFERCO.

² En 2009, cette compensation était de 272.892 € !

communale affectée à cet effet – elle obère le résultat positif de l'exercice propre à due concurrence !

Si l'on globalise ces sources de pertes de recettes et d'accroissement de transferts pour le budget communal, on aboutit à une somme de l'ordre de 600.000 euros de manque à gagner.



Ce qui permet de mieux comprendre le résultat équilibré et appréciable auquel, malgré ce handicap, aboutit le projet de budget 2011 que le Collège communal soumet à l'appréciation du Conseil.

Ces résultats satisfaisants sont atteints grâce à :

- une réduction constante des frais de fonctionnement de l'ordre de 5 à 10% et ce, nonobstant la hausse des coûts due à l'inflation.

Cette réduction effective peut être illustrée par la diminution des frais administratifs, des frais d'entretien, de fonctionnement et de consommation, des frais de représentation, de réception et de fêtes. Elle se vérifie aussi par le recours à des audits débouchant sur des mises en concurrence pour l'obtention de services de qualité à moindre coût.

Il en est ainsi, par exemple, en matière d'assurances, ce qui était annoncé lors de la présentation du budget 2010. L'audit initié par l'intercommunale SEDIFIN, en la matière, fixe des prévisions de réductions de primes significatives de l'ordre de +36.000 euros (cf. Accidents de travail, Responsabilité civile, Dommages matériels et Véhicules). Par prudence, ce montant a été fixé à 16.000 euros au budget 2011.

L'ensemble de ces efforts se traduit par une diminution budgétaire de 120.000€ par rapport au budget 2010.

D'autres résultats sont encore attendus dans le cadre de l'identification et de la consommation des compteurs électriques de la Commune, le recours aux commandes groupées de fournitures administratives ou la relance des synergies entre l'Administration communale et le CPAS.

- une maîtrise des frais de personnel dont l'accroissement se limite – dans un calcul théorique à 100% de prestations – aux montants liés à l'indexation des salaires conforme à la circulaire ministérielle et aux adaptations barémiques¹.

- une limitation des transferts à l'exception des montants sur lesquels la Commune n'a pas de prise directe (la zone de police : +13.000€, la fabrique d'Église Saint Remy: +10.000€) ou qui sont liés à l'ampleur de la crise (cf. CPAS : +56.000€ de subvention).

MAINTIEN DES ACQUIS

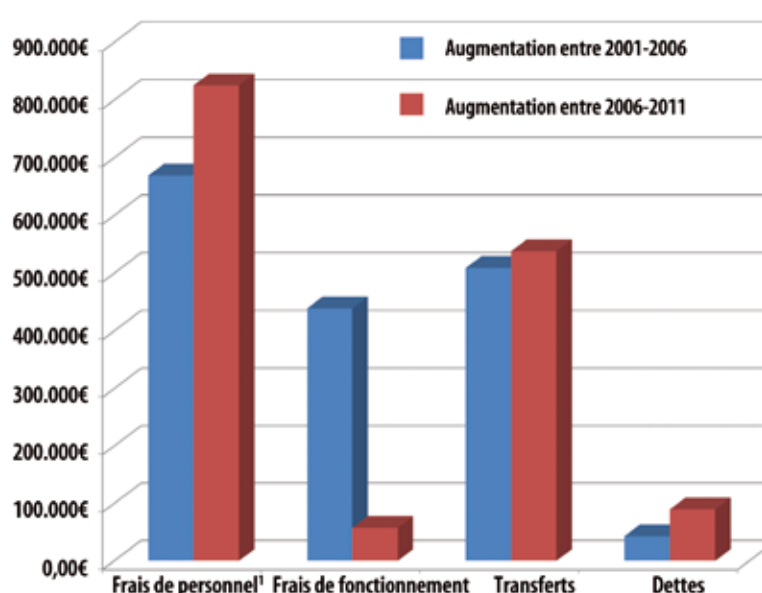
L'application de cette rigueur budgétaire permet au Collège communal de respecter son engagement politique de maintenir un régime de taxes et de redevances à l'identique jusqu'en 2012.

¹ La différence avec le budget initial de 2010 s'explique par l'erreur de programmation informatique déjà corrigée en MB2/2010.

MALGRÉ TOUT, EQUILIBRE DU SERVICE ORDINAIRE

- le boni «net» du service ordinaire est de **39.261.38€**;
- à l'exercice propre, le résultat positif est de **9.158.81€** ; mais, en réalité, de **230.000€** puisque l'abandon pour 220.000€ du contentieux «taxes gsm» est puisé dans la réserve effectuée de longue date à cet effet.
- le prélèvement sur boni ordinaire pour financer l'extraordinaire est de **556.815.10€**.

COMPARAISON DE L'AUGMENTATION DES DÉPENSES COMMUNALES



Cette rigueur l'autorise aussi à maintenir, pour l'exercice 2011, l'enveloppe de 60.000€ destinés à financer l'octroi de chèques «pouvoir d'achat» à nos concitoyen(ne)s à valoir auprès des commerces locaux et ce, au titre de la lutte contre les effets de la crise.

Elle permet également de prévoir un montant de 5.000€ destiné à organiser, conformément à la résolution unanime du Conseil communal, un ramassage annuel, sélectif et gratuit d'encombrants dont les modalités sont à l'examen.

Enfin, cette rigueur maintient au service extraordinaire un programme d'investissements ambitieux et innovants dans la ligne de la programmation à trois ans initiée en 2010.

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

Le projet de budget 2011 maintient, en règle générale, l'ensemble des crédits déjà répartis au budget 2010 dans l'investissement immobilier de la Commune.

Cependant, dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2010 – 2012, le projet de budget 2011 précise le financement de cette politique d'investissement de la manière suivante :

LES PROJETS

1. Administration générale

- **Modernisation du centre administratif** : 30.000€ destinés à financer une première phase d'aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage de l'ancienne poste avec le concours du service des Travaux. Ce qui permettra un meilleur espace de travail pour l'administration générale de la Commune.



L'ancienne Poste à Ittre

- **Salle Planchette** : 149.151€ destinés à la stabilisation du bâtiment, le remplacement des châssis et des portes, ainsi qu'au rafraîchissement de l'intérieur du bâtiment.

Subside UREBA de 20.250€.

Il s'agit d'une salle très utilisée qui a un besoin urgent d'aménagements.



La salle Planchette

2. Patrimoine privé

- Achat de l'ancien bâtiment **INTERYACHT** dans le cadre de la procédure d'expropriation publique : 190.000€ destinés à l'achat du bâtiment (180.000€ + 10.000€ de frais) accompagné d'une vente d'une partie du terrain (8 ares sur les 14) évaluée à 80.000€.

Part communale : 110.000€.

Achat sous réserve d'une double expertise en cours portant sur la valeur du bien et le coût d'aménagement intérieur.

Le but de cet achat est d'accroître le parc de logement public dans la Commune et qui répond à un besoin criant.



Le bâtiment Interyacht

- Réfection de la **façade de Fauquez** : 250.000€ destinés à la démolition et la reconstruction à l'identique avec un recul de 3 mètres et l'ouverture vers une esplanade de convivialité.

Subvention de 121.867€

Part communale : 128.133€

Cette réfection est justifiée par la référence au passé social du quartier de Fauquez et la nécessité d'en assurer la mémoire collective.

3. Mobilité

- **Sentier Longs Prés et passage piéton à Fauquez** : 10.000€

Subvention provinciale pour mobilité douce : 2.464€

Part communale : 7.536€

Cet investissement trouve sa justification dans l'amélioration de la mobilité douce au cœur du village et à la protection piétonnière dans le quartier de Fauquez.



Les «longs prés»

- **Rond-point à la sortie du Ring Ouest à Haut-Ittre**
Pour rappel, sur base de l'étude de faisabilité pré-financée à hauteur de 50.000€ par la Commune, la négociation en cours porte sur une plate-forme multimodale construite par phases avec, comme première étape, le rond-point proprement dit financé conjointement par la Région wallonne et la province du Brabant wallon sur une route non communale.

4. Sports

- **Salle des sports d'Haut-Ittre** : 1.146.961.78€ (HTVA)

Subvention : 822.121€

Part communale : 325.000€

- **Infrastructure sportive diversifiée à Virginal dont terrain de football** : 7.500€ destinés à finaliser l'étude de stabilité du terrain sur le P.C.A. de la rue de Samme. Quant à l'étude d'implantation de cette infrastructure sportive, celle-ci suit son cours.

5. Enseignement

- **Agrandissement de l'école de Virginal** : 376.000€ destinés à l'aménagement phasé sur deux ans de cette école avec une première tranche investie en 2011 portant sur 120.000€ de travaux, 16.000€ d'honoraires et 10.000€ de location de containers. Cet investissement devrait être financé par em-

prunt au taux réduit susceptible d'être obtenu auprès de la Communauté française.

Part communale de cette première phase : 146.000€

6. Aménagement des routes (programme triennal)

- **rue Arthur Brancart** : Travaux et honoraires : 228.636€ dont 123.600€ de subsides régionaux.

Part communale : 11.000€

7. Prévention d'inondations au centre du village

- Complément à l'égouttage par l'installation d'un trop-plein et d'un by-pass à partir du rond-point d'Ecueillé.

Financement par emprunt. 410.000€

Cet investissement sera complété par d'autres aménagements en amont du pertuis autour des terrains de football afin d'accroître la retenue d'eau en cas de nécessité.

8. Énergie renouvelable

- Participation, à hauteur de 30.000 €, dans une première phase au capital de la société pour l'installation d'un parc éolien à Haut-Ittre. Opération blanche pour la Commune.

9. Charroi : 50.000€

- Renouvellement du matériel vieilli.

10. Informatique : 5000€

- Remplacement des ordinateurs obsolètes.

11. Logement public

- cfr. budget de la régie foncière MB1
Subside communal de 275.000€ pour le projet Pouly – Huleu et 91.000€ pour le projet Rouge Bouton.

LE FINANCEMENT PRINCIPAL

L'ensemble de ces projets a un coût global de **2.645.632€**

124.036 euros sont déjà budgétés ;

1.089.702 euros sont promis sous forme de subsides ;

230.000 euros proviendront de la vente de terrains (ancien Interyacht et P.C.A. rue de Samme) ;

410.000 euros seront empruntés ;

798.911 euros représentent la part communale dans ces investissements.

Ce montant d'autofinancement doit être complété par la somme nécessaire à la subvention à la Régie communale à hauteur de **366.000 euros**, soit un total de **1.164.911 euros**.

Cet autofinancement sera assuré par prélèvement du boni ordinaire de 556.815,10 euros et, pour le surplus, sur la réserve extraordinaire de 608.264,98 euros soit un total de **1.165.070,08 euros**.

La politique générale et financière du Collège communal est en 2011, comme depuis les quatre années précédentes, au service du bien-être de la population de nos trois villages et de leurs différents hameaux.

Ce service est assuré de manière prudente, saine et équilibrée, nonobstant les circonstances budgétaires difficiles auxquelles la Commune est confrontée du fait de la crise financière internationale qui frappe tous les niveaux de pouvoir.

Le Collège communal a pu compter sur sa majorité (PS/PA/Ecolo) au Conseil communal pour poursuivre son travail dans cette voie.



> **Pour le Collège communal, Claude Debrulle, Echevin des Finances**



DES RÉSULTATS PLUS QU'ENCOURAGEANTS POUR NOTRE POLICE

Bien entendu, les quatre bourgmestres de la Zone Ouest s'en réjouissent et particulièrement celui d'Ittre dont la Commune semble fort épargnée par tous les types de criminalité. On a l'impression de récolter les fruits d'une politique de prévention, d'information, de collaboration étroite entre les Communes et leur police.

J'en profite, à titre personnel, pour saluer le travail de notre antenne de police et de nos agents de proximité.

Nous sommes dans le dernier tiers de cette législature communale et il nous faudra encore fournir un gros effort pour améliorer la mobilité

des véhicules et les possibilités de parcage dans notre village.

Nous travaillons à la réalisation d'un vaste rond-point à la sortie de l'autoroute à Haut-Ittre, à l'amélioration des possibilités de stationnement, chaque fois que c'est possible, à la sécurisation de nos voiries (6 nouveaux radars préventifs fixes vont être installés), et à la mise sur pied du plan communal de mobilité dont la première mouture sera présentée au conseil communal prochain par notre échevin, Monsieur Hordies.

> **Axel François, Bourgmestre**

rouler moins vite
n'a jamais tué personne

yapaka.be | l'exemplecestnous.org

Les enfants nous observent,
quel exemple leur donnons-nous ?

l'exemplecestnous.org | yapaka.be



ZONE OUEST BRABANT WALLON - BILAN 2009 - 2010



Le lundi 24 janvier se tenait le conseil zonal de sécurité de la zone de police Ouest Brabant wallon. En présence des bourgmestres de Tubize, Braine-le-Château, Ittre et Rebecq, ainsi que du procureur du Roi de Nivelles, le chef de zone Yves DELMARCELLE a présenté le bilan de l'action policière pour 2009 et 2010.

BAISSE DES VOLS DANS IMMEUBLES

Après avoir connu une hausse en 2009 des vols et tentatives (1/3 des faits) de vols dans habitations, la tendance est à la baisse de 20 % pour l'année 2010. Ils passent de 324 faits à 252. Cette baisse est encore plus marquée en ce qui concerne les vols dans les entreprises et commerces ; on passe de 155 faits en 2009 à 78 en 2010.



Des enquêtes approfondies, de nombreuses patrouilles motorisées, pédestres, canines ou encore en VTT font partie des actions qui ont été mises en place. La surveillance des maisons inoccupées fait également partie de la lutte contre cette criminalité. Ce service gratuit connaît un énorme succès

auprès de la population. En 2009, pour 577 demandes introduites 15.027 passages ont été effectués par les policiers et les gardiens de la paix. En 2010, l'on compte plus de 17.600 passages !

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES - TOLÉRANCE «0»

Toute intervention qui s'inscrit dans un contexte de violence conjugale fait l'objet d'un procès-verbal.

Ainsi, le nombre de procès-verbaux pour violences physiques dans le couple est en augmentation de 2006 à 2009 et diminue quelque peu en 2010, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il y a moins d'actes commis. Le fait d'oser en parler et de porter plainte a pour conséquence de diminuer le chiffre noir.

Le service famille-jeunesse de la zone, spécialisé dans cette matière, est composé de 4 policiers. Ils assurent un suivi systématique de tous les procès-verbaux et situations liées à un problème familial et/ou impliquant des mineurs d'âge.

LES VOLS À MAIN ARMÉE ET LES VOLS AVEC VIOLENCES SANS ARME EN NETTE DIMINUTION

Les vols à main armée passent de 30 en 2009 à 16 en 2010 et les vols avec violences sans arme, de 32 faits en 2009 à 20 en 2010.

Le commissaire divisionnaire Yves DELMARCELLE avance plusieurs explications à ces résultats positifs: «Il s'agit notamment du fruit de nos arrestations suite à des enquêtes approfondies mais également le fruit d'arrestations suite à des flagrants délits. Les policiers sont dehors et ouvrent l'œil. Il faut malgré tout forcer la chance ; être au bon endroit au bon moment.»

A relever également les patrouilles orientées, entre autres vers les



centres des communes, les commerces et les lieux de rassemblements, ainsi que les patrouilles «VISIO» de fin d'année qui ont accru la présence des policiers sur le terrain.

DIMINUTION D'1/4 DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS OU MORTS D'HOMME SUR NOS ROUTES EN 2010

- 14,4 % par rapport à 2008

- 28,5 % par rapport à 2009

«La majorité des accidents ont lieu sur les grands axes qui traversent les différentes communes. C'est là que nous menons principalement notre action en matière de vitesse et d'alcool» nous explique le chef de Corps.

Les contrôles radars ont été amplifiés en 2010, que ce soit de façon préventive ou répressive. Les 3 radars préventifs de la zone de police ont été placés durant 3.598 heures en 2009 et 9.132 en 2010.

5.897 procès-verbaux en 2009 et 10.851 en 2010 ont été dressés pour excès de vitesse. Pour ces deux années consécutives, la vitesse de 1.593.251 véhicules a été contrôlée.

L'effort est aussi porté sur l'alcool au volant. En 2010, sur 1.442 véhicules contrôlés lors d'opérations planifiées, 97 conducteurs étaient sous l'influence de l'alcool. 20 d'entre eux ont fait l'objet d'un retrait immédiat de leur permis de conduire. Lors de la dernière campagne BOB qui s'est tenue du 26/11/10 au 10/01/11, pour 266 tests d'alcoolémie effectués 22 conducteurs étaient sous influence de l'alcool et 3 permis de conduire ont été retirés.

Récemment, lors de chaque contrôle axé sur l'ivresse, il est également procédé à un contrôle stupéfiant : le «crash test». Ces opérations se poursuivront durant toute l'année 2011.

> **Muriel Delen, Inspectrice principale
Responsable communication
ZP Ouest Brabant Wallon**





EARTH HOUR 2011 - POUR LA PLANÈTE, FAITES-LE DANS LE NOIR !



Tout le monde peut participer simplement en éteignant les lumières au moins pendant une heure, le 26 mars 2011, de 20h30 à 21h30. De cette manière, vous, les citoyens, les villes et les entreprises, marquez votre soutien à la lutte contre le changement climatique.

Depuis ses débuts à Sydney en 2007, Earth Hour est devenu le plus grand événement de mobilisation citoyenne au monde. L'an dernier, 1 milliard de personnes dans 4 597 villes à travers 128 pays ont éteint les lumières. En unissant les individus, les familles, les communautés, les entreprises... vers un objectif commun, nous pouvons faire bouger les choses et offrir aux générations futures une planète vivante.

Earth Hour a débuté comme une initiative locale du WWF-Australie. Le 31 mars 2007 à Sydney, 2,2 millions de personnes ont éteint leurs lumières pendant une heure. L'appel du WWF a ensuite été suivi chaque année de façon plus intense jusqu'à atteindre un taux de participation record en 2010 où plus de 4000 villes dans 125 pays ont participé.

Des villes telles que Rome, Paris, New York, Manille, Mexico City et de nombreux monuments célèbres ont été éteints : les pyramides d'Égypte,

la Cité interdite à Pékin, le Mémorial pour Hiroshima au Japon, Times Square à New York...

En Belgique, c'est l'équivalent de 750.000 ménages qui ont éteint leurs lumières l'année passée, mais aussi 324 villes et communes, et 671 entreprises, dont Coca Cola, Allianz, PricewaterhouseCoopers, HSBC, IKEA, Canon, Hilton et McDonalds. Un énorme succès !

Earth hour est donc devenu au fil des ans l'action la plus massive de soutien de la lutte contre le changement climatique, au niveau mondial, mais aussi en Belgique.

Rendez-vous le 26 mars 2011 de 20h30 à 21h30 !



EXPRESSION POLITIQUE: ITTRE PLUS

LE PS APPELLE À UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

Pour Elio Di Rupo, la Belgique doit être gouvernée sans délai. C'est pourquoi le PS appelle tous les partis démocratiques, flamands et francophones, à prendre leurs responsabilités pour former un gouvernement fédéral de plein exercice pour notre pays et nos citoyens.

Qu'il s'agisse d'un Gouvernement d'Union nationale ou constitué au départ des partis du Gouvernement actuel, ce gouvernement devra se consacrer aux chantiers socio-économiques et budgétaires essentiels. Il devra également franchir une première étape institutionnelle, en particulier pour résoudre BHV et le financement de Bruxelles.

Vu la gravité de la crise institutionnelle, le PS propose en parallèle de travailler d'arrache-pied à une Belgique réformée, avec des Régions plus fortes, traitées sur pied d'égalité, dans un Etat fédéral financé correctement. Le PS souhaite à cet effet que tous les partis démocratiques qui le souhaitent puissent participer aux travaux institutionnels, et ce quelle que soit la composition du gouvernement économique et social.

«La Belgique est confrontée à une double crise d'une ampleur sans précédent. D'un côté, une crise financière qui fait toujours des ravages budgétaires, économiques et sociaux profonds et qui pourrait menacer la zone euro. De l'autre, la plus grave crise politique de notre histoire commune.»

Les citoyens sont en droit d'avoir un gouvernement qui prenne des mesures de soutien à l'emploi, de relance de l'économie, de réforme de notre système de pensions, etc.»

Pour le PS, «ce gouvernement devra se consacrer aux chantiers socio-économiques essentiels et devra au moins préparer les budgets 2011 et 2012 ainsi que la trajectoire budgétaire 2013, ceci afin de répondre aux obligations européennes. Il devra également franchir une première étape institutionnelle, en particulier pour résoudre BHV et le refinancement de Bruxelles.»

«Si d'aventure des propositions raisonnables institutionnelles devaient être faites dans un bref délai, alors nous pourrions franchir en même temps les étapes institutionnelles et l'étape socio-économique», a précisé le Président du PS.

«Que ce soit sous la forme de gouvernement d'union nationale ou constitué au départ des partis du gouvernement actuel, la Belgique doit être gouvernée sans délai», insiste Elio Di Rupo. «Et pour le PS, ce gouvernement devra être un

gouvernement économique ET social, et bien entendu pas un gouvernement économique anti-social !»

Le Président du PS a par ailleurs rappelé que le PS était fermement opposé à de nouvelles élections : «ce ne seraient pas de nouvelles élections qui amélioreraient la situation. Les citoyens nous ont élus pour prendre nos responsabilités et trouver des solutions, et non pour fuir nos responsabilités.»

Elio Di Rupo a également rappelé que «le PS est parfaitement conscient qu'il est indispensable de mettre en œuvre une grande réforme de l'Etat. Il l'a démontré ! Comme il est indispensable de mettre derrière nous sans délai la question de BHV, avec une solution négociée.»

Et d'insister : «Nous n'avons pas peur que les Régions assument plus de responsabilités et plus de compétences. Nous avons les talents et les atouts pour les exercer de manière performante.»

Il a ainsi rappelé que, depuis la fin de la préformation, des nouvelles revendications de plus en plus excessives ont été émises par certains, notamment «des propositions qui mettent en danger la Sécurité sociale.»

Or, le PS ne peut accepter par exemple :

- que dans un même hôpital, deux patients paient des frais différents selon qu'ils sont francophones ou néerlandophones ;
- que les efforts du Plan Marshall, que tout le monde salue, soient entravés ;
- que, dans 10 ans, des citoyens de notre pays paient plus d'impôts simplement parce qu'ils sont Wallons ou Bruxellois ;
- que, dans 15 ans, les Bruxellois soient privés de transports en commun ou de logements en suffisance faute de refinancement de leur Région ;
- Le PS ne peut accepter, enfin, que les francophones de la périphérie bruxelloise ne puissent plus se défendre en français devant la Justice.

«En mettant en danger la Sécurité sociale, en brisant la solidarité entre tous les Belges, c'est l'avenir de notre pays que l'on met en danger. C'est donc de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants que nous avons à traiter», a-t-il expliqué.

> **Axel François, Ittre Plus**



UN PASS DANS L'IMPASSE ASBL

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT EN RÉGION WALLONNE

Une équipe de professionnels vous apporte une écoute et un soutien thérapeutique en matière de suicide et de deuil.

DIFFÉRENTS SERVICES MIS À VOTRE DISPOSITION

- **Lieu d'écoute** pour les personnes confrontées directement (ou non) au suicide et/ou au deuil
- **Accompagnement** des personnes qui ont fait une tentative de suicide ou qui sont en situation de crise suicidaire, avant une réorientation vers les services les plus appropriés
- **Intervention** dans les milieux (professionnels ou scolaires) où la problématique est survenue afin d'éviter la contagion ou les phénomènes associés
- **Intervention post-hospitalière** qui assure, après une tentative de suicide, l'interface entre les services d'urgence et les consultations des services ambulatoires extrahospitaliers
- **Prise en charge thérapeutique** pour enfants et adultes vivant un deuil difficile afin d'exprimer leur souffrance, de clarifier leur situation et de prendre du recul en vue d'ouvrir d'autres voies possibles
- **Formations / sensibilisation** pour toute personne qui désire réfléchir à la question du suicide ou du deuil afin d'apprendre à dépister les comportements suicidaires et à intervenir en cas de crise
- **Groupes de parole** pour l'entourage de personnes suicidaires et pour personnes endeuillées après suicide
- **Consultation sociale** dont l'objectif est de guider les personnes dans les démarches administratives et organisationnelles qui suivent un décès

CONTACTS

Site Brabant wallon :

Avenue Reine Astrid 49 – 1410 Waterloo

Call Center (de 8h à 18h)

Tél : 081/777 150 – Fax : 081/777 159

info@lesuicide.be – www.lesuicide.be

**EN CAS D'URGENCE (24H/24)
0800/32 123**



LA CHAPELLE SAINTE RITA BIENTÔT RÉNOVÉE !



A l'initiative de la Province du Brabant wallon et de son Service du développement territorial, cela fait la 2ème année que notre Commune souscrit à un appel à projets pour la sauvegarde du petit patrimoine populaire de notre Commune.

L'année dernière, sur avis du Syndicat d'Initiative et du Tourisme (SITI), nous avons soumis un projet de remise en état de la **fontaine du hameau de Fauquez**. Ce projet a été adopté et cette fontaine devrait être rénovée dans un avenir très prochain.

Cette année, c'est la **Chapelle Sainte-Rita**, à l'angle de la rue Mon Plaisir et de la rue Laverland à Virginal, qui a fait l'objet, selon la même procédure, d'une demande de subsides pour sa restauration.

Construite en 1945, par l'architecte Detournay, la chapelle Sainte-Rita, patronne des causes désespérées, répond à un vœu des virginalois de sortir de la guerre 40-45 avec un minimum de dégâts et de pertes humaines.

Une seule bombe tomba sur Virginal sans causer de morts. Depuis lors et jusqu'à ce jour, cette chapelle votive continue à attirer la ferveur de nombreuses personnes et constitue donc à ce titre un patrimoine vivant (dépôt de cierges, fleurs et remerciements).

Inaugurée lors d'une procession de la statue en pied de Sainte-Rita de l'Eglise Saint-Pierre de Virginal à la



chapelle, elle fut construite dans un pur style années 50 avec notamment un fronton demi-pentagonal.

La décision de la Province vient de tomber et elle est favorable pour notre Commune : un subside 2.528€ est accordé pour le nettoyage des briques de la façade le nettoyage et la peinture des murs intérieurs, le démontage et le plafonnage du plafond en asbeste, la réparation de la toiture et des joints des pierres bleues de l'arcade.

Grâce à ce subside, ce travail de remise en état pourra être lancé pour le printemps prochain. Une bonne nouvelle pour la sauvegarde de notre patrimoine communal.

> **Claude Debrulle,**
Echevin du Tourisme



NAISSANCES

CARLIER CHARLINE : née le 24/12/2010 à Braine-l'Alleud
STEENHAUT LALY : née le 01/01/2011 à Hal
RENAUT ILYAS : né le 19/01/2011 à Braine-l'Alleud
BOCHART FAUSTINE : née le 21/01/2011 à Nivelles



DÉCÈS

DEVERGNIES FABIEN : décédé le 04/01/2011 à WOLUWE-SAINT-LAMBERT
JANQUART LUCIEN : décédé le 13/01/2011 à SOIGNIES
DELESTIENNE CLAUDE : décédé le 17/01/2011 à ITTRE
DEBREMAKER RAOUL : décédé le 22/01/2011 à ITTRE



> **Marie-Claire Godeau,**
Officier de l'État-civil



A LA RECHERCHE D'ANCIENNES PHOTOS ET CARTES POSTALES D'ITTRE

Afin d'illustrer différentes brochures, des cartes de vœux, un éventuel calendrier communal, Le Bourgmestre fait un appel aux habitants qui détiennent ces irremplaçables témoignages du passé.

Ces cartes postales, photos d'école, etc.. vous seront restituées immédiatement après avoir été traitées numériquement par ordinateur.

Merci de contribuer à la conservation de ce patrimoine auquel nous sommes tous fort attachés.

CONTACT ET INFORMATIONS :
M. Angel Antuna – 0479/ 21 52 11 –
a.antuna@ittre.be



ÉCOUTANT BÉNÉVOLE À TÉLÉ-ACCUEIL?

Télé-Accueil Namur-Brabant wallon cherche pour son service d'écoute par téléphone, situé à Louvain-la-Neuve, des candidats volontaires. Il s'agit d'accueillir au bout du fil des personnes en difficultés diverses cherchant à parler à quelqu'un et de leur offrir une écoute de qualité (au n° d'appel 107, accessible 24h/24).

Chaque «écoutant» assure 14 à 20h par mois de permanence. Avant de débiter, une formation préalable est prévue - **la prochaine démarrera en mars** - suivie de temps de formation continue. Solidarité, relation humaine, évolution personnelle sont au coeur de ce bénévolat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR :
<http://www.tele-accueil.be>
et au secrétariat au **010/45 79 46**.

(D'autres centres de Télé-Accueil existent en Wallonie et à Bruxelles)

soyez le
1^{er}
à céder le passage

yapaka.be | l'exemplecestnous.org

Les enfants nous observent,
quel exemple leur donnons-nous ?

l'exemplecestnous.org | yapaka.be

Prochain Conseil communal :

LE 15 FÉVRIER 2011

SPÉCIAL PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ,

ET 22 FÉVRIER 2011

19H, GRAND-PLACE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**